

Royaume du Maroc



Ministère de l'Education Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation
Tanger-Tétouan-Al-Hoceima

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03/CRMEFTTH/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le Lundi 15 JUIN 2020 à 10 heures du matin, il sera procédé dans la salle de réunion du Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima siège de Tanger à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n° 03/CRMEFTTH/2020 pour:

Jardinage, entretien et maintenance des espaces verts du siège du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima et de ses antennes de Tétouan et Larache en vue de conclure un marché reconductible, en lot unique.

- Le Maître d'ouvrage est : *le directeur du CERMEFTTH.*

Le Dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'administration du Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima -siège de Tanger-, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

-La caution provisoire est fixée à : **8500.00 DH (HUIT MILLE CINQ CENT dirhams et 00 CTS).**
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (342 820. 80dhs)
(Trois cent quarante deux mille huit cent vingt DHS et 80 CTS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27,29, 31 ,148 et 149 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada(1) 1434(30 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans l'administration du Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima siège de Tanger
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception de la direction précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

conformément à l'article du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.



Le Directeur

Signé

KHADDOUR Mustapha